



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/12

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CFC Supplement (28.0L)
Code produit	NCM4023-28.0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; [PROC15] Utilisation en tant que réactif de laboratoire.;
Description	Destiné à être utilisé dans les analyses de routine, y compris le contrôle et la surveillance de la qualité. Pour usage in vitro seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshar Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

	24 heures: Médical : 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international)
--	---

Informations supplémentaires

	Fabriqué par: Neogen Corporation Unit 7 Brookfield Business Park Muir Road Liverpool, L9 7AR, UK. Neogen Corporation 1 Quest Park-Moss Hall Road Heywood Lancashire BL97JJ UK. Neogen Corporation 740 East Shiawassee Lansing, MI 48912 U.S.A.
--	--

SECTION 2: Identification des dangers


CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Eye Dam. 1: H318; Resp. Sens. 1: H334; STOT RE 2: H373;
---	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. STOT RE 2: H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
Conseil de prudence: Prévention	P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
Conseil de prudence: Intervention	P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ /en cas de malaise. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ . P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P314 - Consulter un médecin en cas de malaise. P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P330 - Rincer la bouche. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ .
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée d'élimination des déchets dangereux / spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

2.3. Autres dangers

Autres risques	Contient du matériel qui peut être nocif s'il est avalé. Contient des substances dangereuses pour l'environnement.
----------------	--

Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.
--

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****EC 1272/2008**

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Cephalothin, sodium salt		58-71-9	200-394-6		70 - 80%	Skin Sens. 1: H317; Resp. Sens. 1: H334;
Myristyltrimethylammonium bromide		1119-97-7	214-291-9		10 - 20%	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; STOT SE 3: H335; STOT RE 2: H373; Aquatic Acute 1: H400;
Fucidin		751-94-0	212-030-3		10 - 20%	Acute Tox. 4: H302;

Description

Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle.
Contact avec les yeux	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Garder les paupières écartées et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Contact avec la peau	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Ingestion	(Se) rincer abondamment la bouche. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Danger d'effets irréversibles très graves.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une dermatite.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. La personne exposée doit faire l'objet

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

	d'une attention médicale immédiate. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
--	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Irritant. Évitez de respirer la poussière. Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.
--	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

	En cas de nettoyage à la suite d'un déversement, porter des vêtements protecteurs et un équipement approprié pour éviter l'exposition de la peau et des yeux et pour prévenir l'ingestion ou l'inhalation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Tenir les membres du personnel éloignés de la zone où a été renversé du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Garder à l'écart de toute matière incompatible.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Recueillir le produit répandu. Éviter la formation de poussière. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
--	--

6.4. Référence à d'autres sections

	Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter la formation de poussière. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas respirer les poussières. Provoque des lésions oculaires et des lésions cutanées. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Portez des lunettes ou un masque facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer. Lavez-vous les mains soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du chewing-gum, utiliser du tabac ou utiliser les toilettes. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.
--	---

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	<p>Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C.</p> <p>Conserver dans le récipient d'origine dans un endroit frais et sec, inaccessible aux enfants et aux animaux domestiques. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Garder les contenants fermés et loin des autres produits chimiques. Ne pas stocker avec substances ou mélanges incompatibles. Suivez les instructions sur l'étiquette.</p>
--	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.
--	---

Informations supplémentaires


	Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivez les instructions sur l'étiquette.
--	---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

	Aucune limite d'exposition professionnelle connue.
--	--

8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Protection des yeux / du visage	Porter: Lunettes de protection réglementaires., Écran facial.
Protection de la peau - Protection des mains	Porter: Gants résistants aux produits chimiques. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer. Lavez-vous les mains soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du chewing-gum, utiliser du tabac ou utiliser les toilettes.
Protection de la peau - Divers	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Laver les vêtements contaminés, séparément des autres blanchisserie, avec du détergent et de l'eau avant de les réutiliser.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter la contamination des aliments ou des produits alimentaires.

Informations supplémentaires

	Consultez l'étiquette du produit pour obtenir des exigences et des recommandations supplémentaires en matière d'EPI. Suivez les instructions de l'étiquette.
--	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Boulettes
Couleur	Crème
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	≈ 5 - 7
Point de fusion	Donnée non disponible
Point de congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité relative	Donnée non disponible
Coefficient de partage	Donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Donnée non disponible
Viscosité	Sans objet.
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

Conductivité	Donnée non disponible
Tension de surface	Sans objet.
Groupe de gaz	Sans objet.
Teneur en benzène	Donnée non disponible
Teneur en plomb	Donnée non disponible
COV (composants organiques volatiles)	Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.
--	--

10.4. Conditions à éviter

	Tenir à l'écart de températures extrêmes. Protéger de l'humidité.
--	---

10.5. Matières incompatibles

	Conserver à l'écart des oxydes d'azote.
--	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves brûlures. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Possibilité d'effets irréversibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet mutagène signalé.
Cancérogénicité	Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists). Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que groupe 3 substance: la preuve ne soutient pas la substance comme cancérogène humain, [Polyvinyl pyrrolidone, CAS No. 9003-39-8]. Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
Toxicité reproductive	Aucun effet tératogène signalé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une irritation buccale de la muqueuse.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Les composants peuvent endommager les organes humains sur la base des données animales.
Danger par aspiration	Aucun danger important.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.

11.1.2. Mélanges

	Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.
--	---

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

	Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.
--	---

11.1.4. Informations toxicologiques

	Donnée non disponible
--	-----------------------

11.1.5. Classe de danger

	Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.
--	--

11.1.6. Critères de classification

	D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.
--	--

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
--	---

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.
--	---

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29**11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

11.1.13. Autres informations

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

Contient des substances dangereuses pour l'environnement. Les données d'essai spécifiques pour le mélange ne sont pas disponibles.

Informations supplémentaires

Tenir à l'écart des lacs, des étangs ou des cours d'eau. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée d'élimination des déchets dangereux / spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les égouts. Suivez les instructions sur l'étiquette.

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée d'élimination des déchets dangereux / spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

Élimination du conditionnementConteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.
Si vide: ne pas réutiliser ce contenant. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

Élimination du conditionnement

Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs. Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Peut être recyclé si conforme aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:

--International--.
Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.
Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
Accord Mercosur: En vigueur.
Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Asie et les nations de l'ANASE--.
Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le pays responsable.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Annexe XVII pour REACH: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le pays responsable.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le pays responsable.

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

California Proposition 65: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 12 - 12.1. Toxicité.
Acronymes	ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR). CAS No.: Service d'abstrait chimiques. CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie). FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides. SGH: Système mondial harmonisé. HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012). IATA: Association du transport aérien international. ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale. IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales. LD: Dose létale. LEP: Limite d'exposition professionnelle. OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail. PEL: Limite d'exposition admissible. REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques. STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles. SVHC: Substance extrêmement préoccupante. US DOT: Département des transports des États-Unis. VOC: Composé organique volatil. WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires. STOT RE 2: H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des

CFC Supplement (28.0L)

Révision 3
Date de révision 2022-07-29

Informations supplémentaires

garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.
